



Programme Formation

Phytothérapie en élevages volaille et ruminant : connaître, utiliser, fabriquer

Le vendredi 16 décembre 2022 & le mardi 10 janvier 2023
de 9h30 à 17h30
à Pau ou Lasseubetat

OBJECTIF

- Pouvoir mettre en place un plan de prévention à l'aide de mélanges de plantes ou de produits naturels selon les pathologies présentes dans l'élevage
- Apporter un plus pour la santé globale de l'élevage dans les pathologies déclarées
- Savoir créer des préparations pour son élevage en phyto-aromathérapie

CONTENU

Durée : 14 heures

Jour 1 :

- Phytothérapie
Présentation et propriétés de 25 plantes : reconnaître ces plantes, connaître leurs indications et les formes d'utilisation pour chacune d'entre elles
- Aromathérapie
Présentation d'une vingtaine d'huiles essentielles : classer ces huiles essentielles, connaître leurs propriétés, leurs dosages et leurs contre-indications
- La phyto-aromathérapie appliquée à l'élevage des ruminants
Exemples et cas pratiques

Jour 2 :

- La phyto-aromathérapie appliquée à l'élevage de volailles
Exemples et cas pratiques
- Mesurer les risques et les limites de son usage en médecine vétérinaire
- Fabriquer des préparations de phyto-aromathérapie pour mon élevage
Ateliers de fabrication d'une pierre à lécher et d'une teinture mère désinfectante.

Une participation d'environ 20 € par personne sera demandée pour le matériel nécessaire à la réalisation de ces deux ateliers.

INTERVENANTE FORMATRICE

Dorothee Vienne : vétérinaire, phyto-aromathérapeute (Pyrénées Atlantiques)

PUBLIC CIBLE ET MÉTHODES

- Éleveurs·ses du Béarn (Pyrénées Atlantiques) et limitrophes, en élevages volaille et ruminant.

- Pas de pré-requis

Démarche pédagogique

Cette formation a comme logique de répondre aux principales questions que se posent les participants. Pour cela, l'intervenante formatrice :

- Utilise un support de formation diffusé en vidéoprojection
- Propose d'échanger sur les expériences de chacun
- Apporte des exemples d'applications pratiques
- Propose un atelier de fabrication

Mode d'évaluation de la formation

- Tour de table (attentes, connaissances...)
- Évaluation des acquis
- Questionnaire de satisfaction individuel et tour de table en fin de session

MODALITÉS PRATIQUES

Inscription avant le 9 décembre 2021 sur [ce lien](#)

En cas de difficulté, joindre le contact ci-dessous

Accueil des publics en situation de handicap

Les Civam souhaitent pouvoir accueillir tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas veuillez-vous rapprocher d'Auriane pour préparer votre venue au 05.59.84.70.63.

Conditions financières

- *Gratuit* : Agriculteur·trice contributeur·trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, adhérent à un groupe CIVAM *
- 50 € : Agriculteur·trice contributeur·trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, non adhérent à un groupe CIVAM *

- 80 € : Porteur de projet sans PPP adhérent à un groupe CIVAM * - nombre de places limité
- 700 € : Autre - étudiant, agent de structures privées ou publiques

Possibilité de financement hors VIVEA : Ocapiat, Pôle-emploi... Rapprochez-vous de votre employeur ou de votre conseiller.

* Groupes CIVAM : CIVAM Béarn, CIVAM Bio Béarn, Association des producteurs de Haricot Maïs du Béarn, BLE, ALPAD

Rappel pour les ateliers de fabrication de la seconde journée de formation (Cf. programme ci-dessus) :
une participation d'environ 20 € sera demandée à chaque participant, en supplément, pour le matériel nécessaire à la réalisation de ces deux ateliers.

Les formations seront assurées sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits.

Contact pour toute question :

Perrine Maynadier
perrine@civam-bearn.org - 06 36 21 83 13